



## Déclaration de l'UNSA Education au CTPD du 8 avril 2011

Ce CTPD se réunit aujourd'hui pour l'examen des mesures concrètes concernant la préparation de la rentrée 2011.

Cette carte scolaire se déroule dans le contexte d'une politique gouvernementale dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et prend un caractère particulier puisque chaque recteur a eu la responsabilité d'explorer les treize leviers dévoilés en mai 2010 pour trouver les 16000 emplois à supprimer.

Les élèves, les personnels des écoles, collèges lycées subissent des suppressions d'emplois massives depuis 2003.

Mais rien ne semble vouloir arrêter cette offensive qui, pour l'Unsa éducation, est une opération de destruction du système éducatif et de L'Ecole publique.

Ainsi au plan national, l'enseignement public va-t-il supporter 90% des amputations budgétaires, alors même que la démographie scolaire continue à croître ?

Dans les écoles, les prévisions sont éclairantes. Le ministère indique qu'avec 2400 élèves de moins en 2011, les écoles privées continuent leur dégringolade démographique entamée en 2008 et 2009. Les écoles publiques, quant à elles, vont devoir accueillir 3900 élèves supplémentaires et subiront 3367 suppressions de postes !

Les mesures prévues pour le Puy de Dôme vont se décliner sur la base des suppressions votées aux parlements à l'automne.

Vous nous avez annoncé récemment que les RASED seraient épargnés cette année. Avec la baisse continue de leurs effectifs depuis 2 ans qui ont rendu les conditions d'exercices plus difficile, cette stabilité relative ne peut être que bienvenue.

Cependant, il n'en reste pas moins que 35 postes vont devoir être rendus au ministère.

Au SE-UNSA, nous savons bien qu'au final, se seront les élèves qui seront concernés.

Monsieur l'inspecteur, vous allez devoir arbitrer et annoncer aujourd'hui des mesures concrètes :

- Allez-vous augmenter les moyennes des effectifs dans les classes? Les effectifs dans certains secteurs ne sont ils pas déjà très chargés au-delà du supportable ?

- Allez-vous encore baisser le taux de scolarisation des enfants âgés de deux ans ?

- Allez-vous récupérer des postes en fusionnant les écoles ou en transformant les RAR en ECLAIR ? Les écoles situées aujourd'hui en RAR ou RRS ne doivent pas voir leurs moyens baisser.

- Allez-vous baisser le nombre de remplaçants alors que cette année il y a eu de graves problèmes pour la continuité du service et que nous nous inquiétons pour la formation continue sur le temps scolaire ?

En outre, les propos récents du ministre nous confortent dans l'idée que le remplacement est considéré comme une variable d'ajustement qui peut être désormais externalisée.

- Allez-vous réduire le nombre de postes dans l'ASH et notamment dans les établissements ?

Si la loi de 2005 implique la scolarisation des élèves en milieu ordinaire lorsque cela est possible, les structures spécifiques sont indispensables pour assurer la scolarisation dans de bonnes conditions des élèves handicapée ou en grande difficulté ?

Monsieur l'inspecteur, nous sommes aussi inquiets quant à l'amputation supplémentaire des crédits de fonctionnement déjà pointée par l'Inspection générale dans son rapport. Qu'en est-il dans notre département ? Pouvez-vous nous donner la garantie de paiement des frais de déplacement ?

Nous dénonçons cette chasse budgétaire qui, on le voit, a exploré sur le plan comptable les moindres recoins du système éducatif.

Les 400 millions d'économies réalisées sur le dos de l'Education nationale apparaissent disproportionnées au regard des milliards concédés ici ou là.

Nos collègues sur le terrain ne sont pas dupes et ont bien compris que le gouvernement faisait des choix, y compris dans le fait d'accorder des primes à l'encadrement pour réaliser cette politique destructrice.

Cette carte scolaire 2011 ne se fera pas dans le silence. Nous tenons donc à redire avec force aujourd'hui que nous condamnons cette politique qui hypothèque l'avenir de notre pays.

Pour l'Unsa éducation, forte de l'appui des « 300.000 engagés » dans la récente pétition pour l'École publique, un changement radical de la politique éducative s'impose.

D'autres choix sont nécessaires pour résoudre véritablement la question des inégalités scolaires, pour permettre la mise en œuvre d'un réel socle commun de compétences et de connaissances pour tous les élèves.

C'est un enjeu fort pour que l'École remplisse ses objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.